

de Charles-le-Chauve, dont le corps fut transféré dans le monastère de Nantua : *in monasterio apostolorum Petri et Pauli conditus, loco qui dicitur Nantuade a multitudine aquarum ibi confluentium* (1).

Du reste, M. Debombourg n'hésite pas à attribuer une origine celtique à la ville de Nantua. « Sa position, dit-il, au bord d'un lac magnifique, au milieu d'une gorge couverte de sapins séculaires, environnée de montagnes à pic et à configurations bizarres, a dû fixer l'attention de nos pères, les Gaulois, si désireux d'habiter sur les bords des lacs, au milieu des forêts et près des jeux de la nature (p. 11). »

L'étymologie celtique du nom de Nantua pourrait peut-être justifier l'opinion de l'auteur. Mais, nous l'avouons, ces données nous paraissent trop vagues pour pouvoir satisfaire aux rigueurs de l'histoire. Ne tenant compte que des seuls faits prouvés par des titres ou par quelque monument, nous sommes porté à croire que la ville de Nantua doit son origine à son abbaye. Rien de saisissable n'en révèle l'existence antérieure.

III.

QUELLE EST L'ORIGINE DE L'ABBAYE DE NANTUA ? — SAINT AMAND EN EST-IL LE FONDATEUR, ET QUELLE FOI DOIT-ON ACCORDER AUX LETTRES ET AUX DOCUMENTS TIRÉS DU MONASTÈRE DE NANTUA, QUI LE REPRÉSENTENT COMME TEL ?

Guichenon (2), M. Rouyer (3), Mgr. Depery (4), MM. de

XI^e siècle, par un moine bénédictin, commence à l'année 656 et finit en 1052.

(1) Dom Bouquet, VII, 231.

(2) Histoire de Bresse et Bugey, Lyon 1650 II^e partie, p. 76; et *Preuves*, p. 210.

(3) Notice historique, topographique et statistique sur la ville de Nantua, par M. Rouyer, président du tribunal de première instance de Nantua, lue à la Société d'émulation et d'agriculture de Bourg, en l'an.....

(4) Histoire hagiologique de Belley, Bourg, 1834, p. 70.